



☑ Présentation générale

- ✓ Cette formation, Animateur « Mention Loisirs Tous Publics » délivre un diplôme d'Etat de **niveau 4** qui fait référence pour l'ensemble des métiers de l'animation socioculturelle, de la petite enfance aux personnes âgées. Elle permet le passage du concours cadre B de la Fonction Publique Territoriale.
- ✓ Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires au **métier d'animateur**. Vous apprendrez à concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation ou d'activité, à prendre en compte les spécificités des personnes animées, à travailler en partenariat avec des structures locales associatives, municipales..., à participer à la gestion de la structure et à participer à la coordination d'actions inter-structures.
- ✓ Evaluation certificatives sous forme d'épreuves écrites, orales, pratiques (4 unités capitalisables)
- ✓ **Conditions** d'admission :
 - * Avoir 18 ans le jour de l'entrée en formation.
 - * Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (SST, AFPS, etc.).
 - * Avoir 200 h minimum d'animation justifiée ou Être titulaire d'un diplôme BAPAAT, CQP AP, BAC pro., BPJEPS. Et/ou être titulaire également des aptitudes BAFA, BAFD.
 - * Avoir une entreprise d'alternance au moment de l'entrée en formation.
 - * Réussir les sélections d'entrée.

☑ Poursuite d'études

- ✓ DEJEPS (DE de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports)
- ✓ DESJEPS (DE Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports)
- ✓ DUT carrières sociales (option animation sociale et socioculturelle)

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Animateur jeunesse
- ✓ Animateur enfance-jeunesse
- ✓ Animateur socio-culturel
- ✓ Directeur de Centre de Loisirs et de Vacances – CLV
- ✓ Animateur socio-éducatif
- ✓ Animateur de quartier
- ✓ Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs - ACM

☑ Etablissement proposant cette formation

CFPPA/UFA de Contamine/Arve (74) - 04.50.03.62.01



Voie scolaire  / Apprentissage  / Formation continue 

☑ Pour en savoir plus...

eapauvergnerhonealpes.fr



☑ Programme de formation

UNITES CAPITALISABLES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- ✓ Concevoir un projet d'animation.
- ✓ Conduire un projet d'animation.
- ✓ Evaluer un projet d'animation.

UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

- ✓ Organiser et évaluer les activités.
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

UC 4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS »

- ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire.
- ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure.
- ✓ Conduire des activités d'animation.

MODULES DE FORMATION

- ✓ Connaissance de l'environnement professionnel.
- ✓ Règlementation, santé, sécurité.
- ✓ Outils et techniques d'animation (scientifique et technique, activités physiques et sportives, culturelles et d'expression)
- ✓ Dynamique de groupe et encadrement.
- ✓ Direction ACM.
- ✓ Méthodologie de projet.
- ✓ Communication professionnelle.

DUREE DU PARCOURS

- ✓ Formation en alternance sur 18 mois
 - Entreprise : minimum 560h à condition que le candidat soit en situation de mise en vie d'un projet
 - Centre de formation : 630h réparties sur 18 semaines environ
 - NB : 18 jours minimum pour la direction en ACM
- ✓ Début de formation : Septembre

